

Vos questions / nos réponses

Mon copain prend de la cocaïne ponctuellement

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/06/2014 15:10

Bonjour,

je suis avec mon copain depuis 3 ans et demi. Avant le début de notre relation j'ai précisé à mon copain que s'il se drogué, sa ne servait à rien de sortir avec moi car je ne supporte pas ça. Il m'a répondu "ne t'inquiète pas, je n'en prend pas". j'avais annoncé ça dès le départ car je le connaissait de réputation avant. Nous sommes sortis ensemble fin décembre, or dès la soirée du 1er de l'an il s'est drogué avec de la cocaïne. et cela se reproduit presque à chaque soirée avec ses amis. en effet, TOUS ses amis se drogue ! mon copain est très influençable et un jour il m'a carrément avoué "qu'il faisait sa parce qu'il AIME sa !!" cela m'a choqué. Au jour d'aujourd'hui je ne supporte vraiment plus ses mensonges. il m'a promis de ne plus se drogué mais j'ai du mal à le croire surtout parce que ses copain consomme à chaque soirée. il est donc constamment en contact avec sa pendant les soirées. alors comment peut-il arrêter alors qu'il côtoie ce genre de personne et qu'il "aime sa ponctuellement". De plus, il adore la techno espagnol donc va (rarement maintenant) en boite en Espagne, donc là ou tu ne fait pas un pas sans avoir une proposition de drogue (j'en ai fait l'expérience car il m'a amener une fois en boite en espagne). Notre dernière dispute a cause de la drogue c'est très mal passé.. J'ai vu ses pots prendre de la drogue alors je suis parti pleurer dans les toilettes (eh oui j'en souffre énormément et c'est plus fort que moi, au point que je ne sais même pas pourquoi j'en souffre autant) il m'a donc rejoint dans les toilettes en me disant "ils abuse, je leur avait dit de pas le faire devant toi, ils sont chiant. je suis parti au lit, puis quelques minutes après je suis aller le voir dans le salon: je l'ai surprit "en pleine action" car il prenait un trait de MD (je ne sais même pas ce que c'est) et quand il est venu vers moi j'ai vu plein de poudre blanche sur son visage. cela m'a traumatisé et je l'ai mis à la porte de l'appartement le lendemain.. Aujourd'hui il m'a promis d'arrêté car ce qui c'était passé l'avais vraiment touché et cela lui avait fait comprendre que s'il continué il allait me perdre.. Mais je n'ai plus aucune confiance en lui à cause de tous ses mensonges et ses fausses promesse. quand il va en soirée je le surveille malgré moi et m'en veut de mon comportement lui aussi en a mare d'être "surveillé" et quand il sort sans moi, je suis très inquiète et en pleure parfois. le fait qu'il en prenne me repousse littéralement, je ne veux plus le toucher car il me répugne. je lui ai même dit une fois qu'il avait le comportement d'un chien à sniffer partout. J'en souffre beaucoup et à même les larmes aux yeux rien qu'en écrivant ce texte. Il m'a dit une fois que comme c'était que ponctuel je n'avait rien à dire et que je devrai le laisser faire, car il a beaucoup diminuer comparé a avant. il m'a même proposé d'essayer pour voir que ce n'est rien (j'ai aussitôt refusé). Je ne sais pas si je doit le quitter pour sa car j'en souffre beaucoup, j'ai peur à chaque soirée qu'il fait, ce weekend il veut aller a un festival et j'ai peur de le laisser y aller tout seul mais je veux pas y aller pour le surveiller ni souffrir si je vois de la drogue. c'est le seul problème et en même temps énorme, dans notre couple. J'ai vraiment besoin d'aide et de vos conseils... merci

Mise en ligne le 25/06/2014

Bonjour,

Votre petit ami consomme, plus ou moins régulièrement, des produits, en soirée, avec des amis. Il vous dit qu'il aime ça, et, puisque ce n'est qu'occasionnel, pense que vous n'avez rien à dire. De votre côté, vous ne supportez pas cela, ça vous fait souffrir. C'est pourquoi vous nous écrivez aujourd'hui, afin d'obtenir de l'aide et des conseils.

Pour l'instant, votre petit ami se semble pas vouloir remettre en question ses consommations. Ce n'est pas un problème pour lui, et, s'il promet de ne plus en prendre, c'est probablement plus pour vous dire ce que vous avez envie d'entendre, que la manifestation d'une réelle envie d'arrêter. Or, ce n'est pas possible d'obliger quelqu'un à arrêter de consommer un produit si cette personne ne le souhaite pas. Il faudra peut-être encore du temps avant que votre ami ne ressente l'envie de se passer de ces produits. Dans ce genre de situation, seul le dialogue peut, petit à petit, faire avancer les choses.

Vous semblez très claire quant au fait de ne pouvoir supporter aucune consommation de la part de votre petit ami. Cela vous inquiète, cela vous fait souffrir. Ce sont là vos limites, et il est important de ne pas aller au-delà, au risque d'aller vous-même de plus en plus mal. Vous vous demandez si vous devez le quitter. Bien sûr, vous seule pouvez répondre à cette question. Vous nous dites que ce problème de consommation est le seul, et pourtant énorme, dans votre couple. Prenez le temps de voir, avec lui, et seule, ce dont chacun a besoin et ce dont chacun se sent capable, afin de souffrir le moins possible de cette situation difficile.

N'hésitez pas à en discuter avec vos proches, des personnes en qui vous avez confiance. Vous pouvez aussi vous rapprocher d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), qui reçoit autant la personne qui consomme, que les proches, pour des conseils et du soutien. Nous vous indiquons en fin de message une adresse à Bordeaux, n'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France 33 - CSAPA de Bordeaux](#)

67, rue Chevalier
33000 BORDEAUX

Tél : 05 57 57 00 77

Site web : addictions-france.org/etablisements/csapa-de-bordeaux/

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h et vendredi 8h30 à 17h

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 8h30 à 19h. Le vendredi de 8h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place ou avec le dispositif CAAN'ABUS Bordeaux : 41 rue Sainte Colombe

[Voir la fiche détaillée](#)

CEID Addictions - Centre Maurice SERISÉ

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 44 84 86

Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, sauf mercredi matin

Centre : Pour l'analyse de produits contacter le 07 50 54 48 07

[Voir la fiche détaillée](#)